

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 648

semaine du
1^{er} au 7 avril 2021

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Supplément au n° 648 – jeudi 1^{er} avril



Après les annonces de Macron du 31 mars Le but du gouvernement : enfermer toute la population dans un piège macabre

Ce 31 mars, Macron a fait de nouvelles annonces. Mettant en avant le risque de saturation des hôpitaux, il annonce que les restrictions en vigueur dans 19 départements sont étendues à tout le pays. La fermeture des écoles pendant trois semaines, des collèges et lycées pour un mois est décidée. Avec des conséquences terribles pour des millions d'élèves et leurs parents. Confinement, fermeture des écoles... sont présentés par Macron comme une fatalité. Tout comme les déprogrammations massives de soins dans les hôpitaux imposées par Véran sont présentées comme une fatalité. Comme au moment du confinement, tout est fait par le pouvoir pour enfermer la population dans un piège angoissant. Il n'y aurait d'autre choix qu'entre des décisions catastrophiques ou le virus. Les faits publiés cette semaine dans *Informations ouvrières* et dans ce supplément le montrent : c'est bien le gouvernement qui porte l'entière responsabilité de la situation. Une situation qu'il utilise pour masquer la poursuite de sa politique destructrice, le prolongement incessant de l'état d'urgence, de ses interdictions et de ses attaques contre toutes les libertés publiques.

Ainsi donc, Macron et Véran, juré-craché vont « créer 10 000 lits de réanimation... »

Repassez-vous les images des conférences de presse d'il y a un an et vous verrez que pour mot, ce sont les mêmes promesses.

Depuis plus d'un an rien n'a été fait. Précisons :

– il y a, en permanence la communication chargée de terroriser la population ; celle des 41 directeurs de crise de l'AP/HP en est une illustration.

– il y a surtout les faits.

Lorsqu'il s'est agi en septembre 2020 de passer de 70 à 130 le nombre de postes au concours d'interne en réanimation, comme l'exigeait le syndicat des médecins réanimateurs simplement pour permettre de remplacer les départs à la retraite, Véran a décidé de porter leur nombre à... 72 !

Comment comprendre ce refus de passer le nombre d'internes au concours de réanimation à 130 autrement que par la volonté de dire ensuite : « on ne peut pas ouvrir les lits, on n'a pas les médecins pour » ?

Lorsque les personnels de l'AP/HP avec leurs syndicats, exigent à cor et à cri la réouverture de 100 lits à l'Hôtel-Dieu à Paris, Macron, Véran et Hirsch décident de « fermer le réfectoire de la Pitié-Salpêtrière pour y installer 20 à 40 lits de crise » (lire page suivante le communiqué du syndicat CGT de la Pitié-Salpêtrière).

C'est cela qu'ils appellent passer de 5 000 lits de réa à 10 000 !

Mensonges. Mais pas seulement.

Comment comprendre le choix du

réfectoire de la Pitié ? Alors qu'à l'Hôtel-Dieu, les lits sont déjà installés, les arrivées des fluides peuvent fonctionner immédiatement, tout le matériel, l'architecture sont pensés pour recevoir des lits de réanimation.

Comment comprendre la volonté politique de ne pas utiliser ces installations existantes et de leur préférer un « réfectoire » ? Comment la comprendre autrement que comme la réaffirmation :

– de leur décision de fermer l'Hôtel-Dieu, cet hôpital en plein cœur de Paris ;

– de leur volonté revendiquée haut et fort par des actes, de poursuivre les fermetures de lits et services hospitaliers y compris d'hôpitaux entiers.

Et c'est au nom de la saturation des lits de réa, du manque de lit hospitaliers qu'à nouveau et pour la troisième fois le confinement moyenâgeux qui ferme les écoles est mis en œuvre.

Rien n'y fait, pédiatres, pédagogues, psychologues... tous s'accordent à dire le désastre pour les enfants qu'est la fermeture des écoles.

Les mères de famille ne savent plus comment faire pour aller au travail. Les commerçants ruinés se désespèrent chaque jour un peu plus. Rien n'y fait... en apparence.

Rien n'y fera jusqu'à ce que la population ne trouve les voies et les moyens pour les arrêter.

Les différentes informations publiées ici indiquent que ce cheminement a commencé.

« Lettre à Monsieur Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP »

■ CGT hôpital Pitié-Salpêtrière, 31 mars

Nous avons appris aujourd'hui que le réfectoire du personnel de l'hôpital Pitié-Salpêtrière sera fermé pour créer une réa pouvant accueillir 20 à 40 lits pour la région Île-de-France.

Cet espace n'est absolument pas adapté pour recevoir des brancards en raison de l'étroitesse des ascenseurs qui n'ont pas été prévus pour un usage médical.

Membres de la communauté hospitalière nous mesurons la période cruciale que traverse le pays.

Précisément, les choix sanitaires doivent viser l'efficacité.

Malheureusement, cette décision, comme la plupart de celles qui ont

été prises, relève de l'improvisation. En effet, l'hôpital de l'Hôtel-Dieu est disponible : il est structuré et équipé. Le choix de ne pas l'utiliser est sans doute lié à votre décision de le fermer.

Alors que l'accélération de la pandémie souligne notre retard en lits, vous maintenez les fermetures et, tout aussi gravement, vous déséquilibrez l'organisation de l'hôpital Pitié-Salpêtrière.

Aussi, nous vous demandons solennellement de ne pas mettre en œuvre cette décision en décalage total avec l'urgence sanitaire

Nous restons dans l'attente de votre retour.



« Qui est responsable de la saturation des services hospitaliers ? »

■ Communiqué de l'union départementale FO de la Loire-Atlantique, 30 mars

Tous les soirs, à la suite des ministres, les médias expliquent que les hôpitaux sont saturés. Mais qui les a saturés ?

Cent mille lits ont été supprimés par les gouvernements successifs depuis vingt ans. Dans son rapport annuel, rendu le 18 mars 2021, la Cour des comptes pointe du doigt la disparition de 21 020 lits entre 2013 et 2019 ; 7 500 lits ont été supprimés en 2018 et 2019. La Cour des comptes précise que le taux d'équipement en lits de réanimation est passé de 44 pour 100 000 habitants (de plus de 65 ans) en 2013 à 37 en 2019. En mars 2020, notre pays alignait à peine plus de 5 000 lits de réanimation, quand l'Allemagne en avait 27 000. C'est cela la réalité ! C'est ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé qui sont responsables de la situation de nos hôpitaux.

Le gouvernement explique partout qu'il

n'a « aucun autre objectif que la santé des Français... ». Et pourtant qu'a-t-il fait depuis mars 2020 ?

A-t-il créé des lits d'hospitalisation ? A-t-il recruté et formé du personnel ? Créé des postes de médecins réanimateurs ? Rouvert des structures qui avaient été fermées ? Absolument pas.

Pire, il a encore supprimé des lits. Il a multiplié les mensonges (sur les masques, les tests, les vaccins... !) et les injonctions contradictoires.

La seule mesure promise aujourd'hui est la création de 2 200 lits de réanimation... provisoirement... en déprogrammant de très nombreuses interventions chirurgicales. Il faut le dire clairement : ce n'est pas l'évolution de la pandémie qui est responsable de la « saturation » des services de réanimation, ce sont les fermetures programmées de lits par dizaine de mil-

liers dans toute la France. Le ministre de la Santé cherche à retourner la responsabilité de son incurie sur les Français en les culpabilisant. Mais c'est lui qui porte l'entière responsabilité de la situation.

Dans le *Journal du dimanche* (JDD), daté du 28 mars dernier, 41 médecins, réanimateurs et urgentistes ont signé un article déclarant que, compte tenu de cette situation, « nous serons contraints de faire un tri des patients » et « ce tri concernera tous les patients, Covid et non Covid... ». C'est ignoble.

Le risque d'« engorgement » des hôpitaux sert aujourd'hui, comme hier, de justification à l'état d'urgence permanent, au couvre-feu, au confinement moyenâgeux de la population et au sacrifice de la jeunesse dans ce pays.

C'est cela la réalité ! Et cette réalité, nous ne l'acceptons pas.

JE M'ABONNE À INFORMATIONS OUVRIÈRES

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

5 numéros "découverte" : 7 euros

Nom : Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.